CA Créteil du 18 novembre 2013 **Motion adoptée (20 voix pour, 2 voix contre)**

2 3

1

4 La situation économique et sociale est de plus en plus tendue dans tout le pays. Le chômage 5 ne cesse de progresser. Malgré la multiplication des emplois aidés, le président et le gouvernement sont en échec sur l'objectif d'inversion de la courbe du chômage. Les salariés, les chômeurs et les citovens ne tolèrent plus les sacrifices qui leur sont imposés : travailler plus, pour ceux qui auraient cette chance, et gagner moins. Au nom de la prétendue recherche de la compétitivité le gouvernement multiplie les cadeaux financiers et fiscaux sans contreparties aux plus grandes entreprises qui continuent de licencier. La nouvelle hausse de la TVA prévue pour janvier est un symbole fort d'une politique fiscale toujours plus injuste.

12 Le président de la république et le gouvernement sont totalement décrédibilisés. Un climat 13 délétère se développe dans le pays. L'extrême droite et le Front National semblent progresser dans l'opinion faute de réponses politiques crédibles. Les derniers gouvernements en portent la responsabilité : ils ont mené une politique ultralibérale contre les salariés en faveur des grandes entreprises et de la finance.

Ce gouvernement continue comme les précédents d'expulser des élèves sans papiers. Avec 18 RESF et dans un cadre intersyndical, la FSU continuera à s'opposer à ces expulsions de jeunes en cours de formation. Leur régularisation, comme celle des familles d'enfants mineurs, doit 20 être la règle. Le SNES Créteil continuera à soutenir ces mobilisations en lien avec les 21 organisations lycéennes et étudiantes.

22

23 Les organisations syndicales sont divisées et apparaissent inefficaces pour porter les 24 revendications et les intérêts des salariés. La très petite mobilisation sur les retraites en est symptomatique : choix de dates et de modalités contestables, incapacité d'organiser une 26 mobilisation d'ampleur et un plan d'action en commun.

Pour leur part, la FSU et le SNES n'ont pas su mener campagne sur le fond et dans la durée. 28 Nous avons été incapables d'entraîner dans l'action nos collègues qui pourtant sont en accord avec nos revendications. Notre présence dans tous les établissements qui constituait notre 30 force s'est effritée au fil des années. Il nous faut reconquérir ce terrain que nous avons en

partie perdu en menant des campagnes dans la durée.

32 Nous ne pouvons en rester à un syndicalisme de résistance. Dans la conjoncture actuelle, il 33 nous faut convaincre que l'austérité n'est pas une fatalité, qu'une autre politique est possible de manière concrète. Face aux discours démagogiques contre les impôts, nous devons faire campagne pour défendre une politique fiscale juste et équitable permettant de financer les services publics. Il faut relancer l'interpro dans ce sens, le plus largement possible, mais sans illusion sur le choix d'orientation de certaines organisations. Le mouvement syndical doit reprendre la main pour défendre l'intérêt des salariés sans laisser la place libre au patronat qui multiplient mobilisations et manipulations de tous ordres ces dernières semaines.

40

Dans l'Education, la réaction très majoritaire de nos collègues contre les demi-journées de rattrapage de la prérentrée cette année, puis contre une prérentrée en août dans les trois prochaines années a montré le ras-le-bol face à la politique du gouvernement. Ces mesures sont vexatoires et méprisantes pour les collègues. Elles préparent le terrain à une annualisation du temps de travail. Elles s'appuient sur un présupposé travail insuffisant des enseignants et sur la vision d'une fonction publique trop coûteuse. Il revient donc à notre syndicat de faire campagne sur la revalorisation de nos métiers et sur nos conditions de

48 travail.

49 Le SNES et plus largement la FSU doivent prendre leur responsabilité pour traduire ces 50 attentes en revendications, les faire partager et structurer la mobilisation dans la durée.

Dès maintenant, le SNES refuse de faire la pré-rentrée en août. Si ce calendrier est maintenu,

il appellera à la grève de cette journée.

53

47

54 Education prioritaire

55 Les assises suivent leur cours et elles ressemblent de plus en plus à la grosse ficelle managériale qui consiste à faire mine d'associer les collègues à la discussion pour aboutir à des mesures refusées par ceux-ci lors de ces discussions. Dans l'académie, alors que la pauvreté s'accroît dans les quartiers populaires, il ne saurait être question de réduire le périmètre de l'éducation prioritaire. Il faut au contraire l'étendre aux 82 établissements qui sont dans la situation des collèges aujourd'hui classés. Baisser les effectifs par classe doit 60 rester la priorité mais ne doit pas être l'unique priorité d'une politique ambitieuse (équipes péri éducatives complètes, temps de concertation dans le service, DHG abondées...). L'éducation prioritaire a été un laboratoire où l'on a voulu créer une école libérale marquée par la concurrence entre les établissements, un management prescriptif et autoritaire, la déréglementation et l'enseignement par compétences. La hausse de l'écart entre les établissements classés et les autres montre l'échec de cette politique. Cela doit amener une redéfinition de l'éducation prioritaire mais aussi un virage profond dans la politique scolaire dans son ensemble. Le socle commun, le LPC, l'autonomie du chef d'établissement, la pseudo personnalisation de l'enseignement doivent être abandonnés dans l'éducation prioritaire et partout ailleurs.

71

72 Lycée

73 Le SNES continue à demander une nouvelle réforme du lycée et notamment de la voie technologique, et dans l'immédiat, des aménagements de la réforme Chatel (cadrage national des dédoublements, etc). La pétition «Laissez-nous faire notre métier!» concernant les collègues de STI doit être relancée et davantage relayée auprès de toute la profession. Le SNES demande que les préconisations de la CHSCT soient mises en application, notamment qu'une enquête exhaustive et nationale soit diligentée pour connaître les conditions réelles de mise en œuvre de la réforme et son impact sur les conditions de travail des collègues.

81

82 Entrée dans le métier

- 83 La mise en place de l'ESPE est chaotique. Elle est loin de répondre à l'objectif d'une 84 formation professionnelle de qualité. Pour l'instant les enseignants stagiaires en sont exclus.
- 85 Les élections ont été organisées dans l'urgence avec des échéances pendant les vacances de
- Toussaint. La FSU a réussi à présenter une liste incomplète dans le « collège des usagers » : 4
- contractuels admissibles (3 SNES et 1 SNEP). Peillon continue de sacrifier des générations 88 qui entrent dans le métier. L'ESPE reprend les travers de l'IUFM. Le SNES doit y
- promouvoir et y imposer la place du second degré, ce qui représente un levier de la
- 90 revalorisation de nos métiers.
- 91 Les retards de paiement ou les erreurs sur les contrats des admissibles aux concours anticipés
- 92 sont nombreux et inadmissibles vis-à-vis de collègues qui vivent déjà dans la précarité.
- Le stage stagiaires du 15 novembre qui a connu une participation forte par rapport aux années
- précédentes (34 présents) a permis de faire partager les revendications du SNES (clarifications sur les modalités de titularisation, visite-conseil pour tous, prise en charge des
- stagiaires en difficulté, mise en place d'une décharge et d'un continuum de formation en T1).
- Il leur a été proposé de se réunir lors des journées de formation pour organiser des 98 « débrayages » dans la semaine du 9 décembre afin de travailler à une adresse à la rectrice.

99

- 100 Non-titulaires
- Le taux de 11% de non-titulaires dans l'académie de Créteil est intolérable tant pour la 101
- 102 précarité des personnels que pour la difficulté de gestion d'un tel effectif de contractuels.
- 103 SNES, CGT éduc'action, SUD éducation vont mener campagne dans le second degré à la fois
- auprès des titulaires et des contractuels par un tract et une pétition.
- 105 Nouvelle preuve du grave problème de remplacement que connaît notre académie, un
- 106 courrier de la rectrice appelle les établissements à chercher un vivier de remplaçants

- 107 dans les vies scolaires. Le SNES Créteil refuse qu'il soit réglé en déshabillant les vies
- 108 scolaires qui ont déjà été amputées en juin dernier. Il ne peut se satisfaire d'une entrée dans le
- 109 métier par la précarité et demande de remplacer le statut des AED pour un statut d'étudiant-
- 110 surveillant avec une gestion rectorale, seul moyen de concilier les études et le travail en
- 111 établissement pour les étudiants se destinant à l'enseignement. Le prérecrutement reste la
- solution à la crise actuelle du recrutement dans nos métiers.
- 113 Le SNES Créteil exige une dotation de titulaires de 6% affectés au seul remplacement.

114115

116

- 117 Action
- 118 Le SNES et la FSU se saisiront de l'objectif de la semaine d'action de l'intersyndicale
- 119 fonction publique (9 au 13 décembre) pour mener campagne dès maintenant dans les
- 120 établissements sur les salaires, la revalorisation de nos métiers incluant l'entrée dans le métier,
- 121 le temps de travail, les conditions de travail, l'emploi et la place du service public. Alors que
- 122 le gouvernement fait le choix politique de ne pas investir dans la Fonction publique à la
- 123 hauteur des besoins, le SNES Créteil ne voit pas quelles avancées sont à attendre des
- 124 négociations ouvertes sur le métier.
- 125 Dans les circonstances politiques actuelles et en prenant en compte l'état de division du
- 126 mouvement syndical, une mobilisation d'ampleur, la plus unitaire possible, et un rapport de
- 127 force sont nécessaires. Par son action le SNES aura pour objectif de rendre possibles une
- 128 grève et un plan d'action ambitieux. Le SNES portera ce mandat dans la FSU et dans
- 129 l'intersyndicale FP. Cette campagne et cette mobilisation donneront le cadre pour traiter
- 130 syndicalement notre action par rapport au chantier métier que va ouvrir le ministère. La FSU
- doit prendre des initiatives pour organiser, en son sein d'abord puis dans un cadre plus
- 132 large, une grève sur les conditions de travail, le temps de travail, les rythmes scolaires.
- 133 Pour les retraites, le SNES Créteil appelle à participer à la manifestation régionale (CGT, FO,
- 134 FSU, Solidaires d'Ile-de-France) le mardi 26 novembre à 13 heures Rue Chaussée D'Antin
- 135 (Métro Chaussée d'Antin) pour se diriger vers l'Assemblée Nationale

136

- 137 La revalorisation de nos métiers inclut aussi la résorption de la précarité. La CA appelle
- 138 titulaires et contractuels :
- 139 à signer la pétition intersyndicale
- 140 à participer à la manifestation contre la précarité du samedi 7 décembre
- 141 à réussir le rassemblement intersyndical du 18 décembre au ministère pour porter les 142 pétitions.

142 p

- 144 L'éducation prioritaire tient une place importante dans notre académie. La CA appelle les
- 145 établissements à réussir le rassemblement intersyndical (CGT Educ'action, SNES, Sud
- 146 éducation) du 20 novembre devant les assises académiques à la fac de droit de Créteil.
- 147 Chaque délégation d'établissement y portera ses revendications. Une conférence de presse
- 148 sera invitée.
- 149 Le SNES/FSU Créteil continuera sa campagne de mobilisation dans les collèges et les lycées
- 150 de l'éducation prioritaire et dans les 82 établissements qui doivent y entrer à situation sociale
- 151 comparable. La CA demande une action forte à l'occasion des assises nationales en janvier.
- 152 L'Education prioritaire est emblématique de la réussite de tous les élèves pour laquelle nous
- 153 combattons.

154

- 155 Le SNES Créteil appelle à la réussite de la manifestation du samedi 30 novembre pour un
- 156 plan de développement de l'éducation en Seine-saint-Denis.